Danemark : le ministre de l’Immigration propose d’expulser plus facilement les étrangers condamnés pour crimes graves, même après de longues années de résidence

12/12/2024 à 17h50



Selon TheLocal.dk, le ministre danois de l’Immigration, Kaare Dybvad Bek, souhaite faciliter l’expulsion des étrangers qui commettent des crimes graves au Danemark. Il propose que toute personne sans résidence permanente ou citoyenneté soit expulsée en cas de condamnation à une peine de prison ferme, notamment pour des crimes violents ou des viols. Bek critique le modèle actuel dit “de l’échelle”, qui limite les expulsions en fonction de la durée de résidence au Danemark. Cependant, certains experts affirment que les règles actuelles permettent déjà l’expulsion pour ces crimes graves, et son ministère a admis que les changements proposés auraient peu d’effet concret sur le nombre d’expulsions.